

## Section 4 - Faire un suivi post-épisode suicidaire – PPS Suivi Processus AUDIS

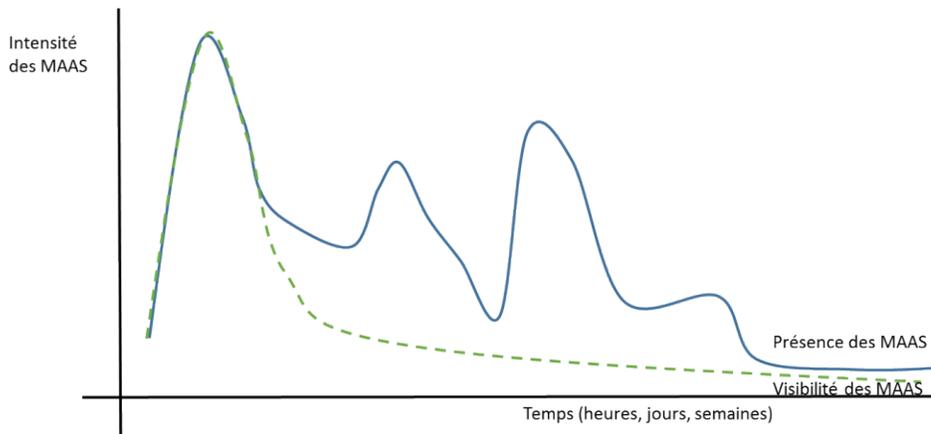
Cette étape est souvent négligée et bien souvent, les personnes présentant une DI ou un TSA ne souhaitent pas reparler d'un épisode de MAAS après qu'il soit fini. De leur côté, les intervenants éprouvent souvent une réticence à aborder de nouveau la question, de crainte de provoquer une résurgence des idéations suicidaires.

Or, il est important d'effectuer un suivi dans un délai adéquat selon la situation, pour plusieurs raisons :

- Un épisode de MAAS peut durer plus longtemps qu'il n'y paraît en surface après l'expression initiale de propos suicidaires.
- Il y a une fluctuation naturelle à la suicidalité et au danger. Il est important de bien vérifier que l'épisode de MAAS s'est résorbé et qu'il ne s'agit pas plutôt d'une fluctuation passagère.
- Un suivi permet d'enrichir la compréhension des conséquences de l'épisode de MAAS et son déroulement dans le temps.
- Il permet d'ajuster le plan d'action en fonction de l'évolution de la personne et de vérifier l'efficacité des interventions effectuées dans la prise en charge de l'épisode suicidaire.
- Faire un suivi fait partie de la démarche de « prendre au sérieux » les MAAS, en montrant à la personne qu'on tient compte de ce qui s'est passé et que c'est important.

Le suivi se base sur les résultats de l'estimation initiale. Il peut se faire dans le cadre de discussions informelles ou d'interventions formelles avec la personne, selon les situations et besoins.

Ce suivi est important après un épisode suicidaire observable. En effet, le fait que les MAAS semblent avoir disparu n'est pas un indice fiable que la personne ne pense plus au suicide. De plus, comme dans d'autres situations de détresse et de désorganisation, et tel que l'illustre la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, les idéations peuvent fluctuer dans le temps sur une période plus ou moins longue et ce, en fonction des capacités à résoudre les problèmes ou à utiliser des ressources d'aide. La figure illustre une situation où les MAAS sont persistantes, mais non perceptibles parce qu'elles n'ont pas été explorées.



### Structure générale du processus de suivi

L'étape de suivi est basée sur la structure ci-dessous :



#### Gérer l'épisode suicidaire – Suivi post épisode suicidaire

**Quand?** Dans les heures ou les jours suivant l'épisode de MAAS initial, selon le niveau de danger et les besoins de la personne



Nom, Prénom :		Date du suivi :		
Nom de la personne faisant le suivi :		Lien avec l'utilisateur :		
<p><b>Information à recueillir :</b> Indicateurs sur lesquels appuyer votre jugement clinique quant à l'évolution du danger suicidaire et de l'épisode.</p> <p><b>Changement dans les MAAS</b> Types de MAAS présents lors du suivi : Communications verbales/non-verbales, Comportements, Pensées Éléments de planification suicidaire présents lors du suivi : Moyen, moment, lieu, préparatifs de départ, Danger lors du suivi, Accès au moyen, létalité du moyen (réelle et perçue par la personne), capacité de planification</p> <p><b>Changement dans les déclencheurs</b></p> <p><b>Moments critiques identifiés lors du suivi</b> En cours ou anticipés, Bons moments et moments plus difficiles ces derniers jours, Depuis l'épisode initial de MAAS</p> <p><b>Changement dans les facteurs de risque et de protection actuels</b> Facteurs de risques proximaux pouvant augmenter le danger lors du suivi</p> <p><b>Facteurs de protection présents lors du suivi</b></p>	Observer	<b>Observer :</b> information recueillie Source : Questions à l'utilisateur, observations, questions à des intervenants ou des proches, dossier de l'utilisateur		
		Décider	<b>Décider :</b> Décision quant aux changements dans l'épisode et le danger suicidaire	
			Changement dans le danger à court terme pour la personne :	
		Agir	<b>Agir :</b> intervenir pour ajuster le plan d'action en fonction de l'évolution des besoins de la personne	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter ou réduire les mesures de sécurité mises en place</li> <li>- Ajuster le plan d'action</li> <li>- Planification du prochain suivi</li> </ul>				

### Objectifs du suivi dans le cadre de la gestion de l'épisode suicidaire

Les objectifs du suivi post-épisode suicidaire sont les suivants :

- Vérifier que l'épisode de MAAS s'est résorbé et qu'il ne s'agit pas d'une fluctuation passagère (fluctuation naturelle à la suicidalité et au danger)

- Enrichir la compréhension des conséquences de l'épisode de MAAS et son déroulement dans le temps (un épisode de MAAS peut durer plus longtemps qu'il n'y paraît en surface après l'expression initiale de propos suicidaires)
- Ajuster le plan d'action en fonction de l'évolution de la personne
- Vérifier l'efficacité des interventions effectuées dans la prise en charge de l'épisode suicidaire
- Montrer à la personne qu'on tient compte de ce qui s'est passé et que c'est important (partie de la démarche de « prendre au sérieux » les MAAS)

### Observer : Sources d'information et indicateur de suivi

Le suivi permet, quelques jours après la mise en place du PPS-E (voir Section 2), de refaire une estimation sommaire afin de vérifier :

- Les changements dans les MAAS
  - Types de MAAS présentes lors du suivi** (Communications verbales/non verbales, comportements, pensées)
  - Éléments de planification suicidaire présents lors du suivi
  - Moyen, moment, lieu, préparatifs de départ
  - Danger lors du suivi
  - Accès au moyen, létalité du moyen (réelle et perçue par la personne), capacité de planification
- Les changements dans les déclencheurs
  - Moments critiques identifiés lors du suivi**
  - En cours ou anticipés
  - Bons moments et moments plus difficiles ces derniers jours
  - Depuis l'épisode initial de MAAS
- Les changements dans les facteurs de risque et de protection actuels
  - Facteurs de risques proximaux pouvant augmenter le danger lors du suivi
  - Facteurs de protection présents lors du suivi**

### Décider : Décision issue de l'analyse

Les questions centrales au suivi sont les suivantes :

- Changement dans le danger à court terme pour la personne? Oui / non
- Adaptation du PPS-E nécessaire? Oui / non

### Agir : Intervention à mettre en place pour adapter la gestion de l'épisode suicidaire

Si une adaptation du PPS-E est nécessaire, elle doit être basée sur les changements observés lors du recueil de données de suivi. Les adaptations visent à

augmenter ou réduire le suivi étroit, ajuster les interventions et l'intensité des mesures mises en place.

Si nécessaire, on planifie aussi le suivi subséquent.